

Consignes générales pour une bonne collecte des déchets

Horaires ?

Sortez vos déchets **avant 8h** le matin du jour de collecte ou **la veille au soir après 18h**.

Dépôt ?

Déposez vos conteneurs à puce, vos papiers-cartons, votre sac PMC de façon visible et accessible sur une zone publique **en bord de voirie**, sans gêner le passage, en veillant à ce qu'ils soient bien accessibles. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets en début de chantier.



Déchets coupants ?

En cas de collecte de déchets résiduels en sac payant, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



Intempéries / Canicules

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type. En cas de canicules, les collectes démarrent à 5h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.



Poids maximum ?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**.



Déchet recyclable ?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit, ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs communaux, sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

Tableaux 2019 des collectes

→ BAILLAMONT, BELLEFONTAINE, CORNIMONT, GROS-FAYS, MONCEAU-EN-ARDENNE, NAOMÉ, OIZY, PETIT-FAYS

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31
15	12	12	9	7	4	2, 30	27	24	22	19	17
3, 15, 29	12, 26	12, 26	9, 23	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	3, 17, 31
		18			17			9			19

Collecte des encombrants : maximum 1 m³ par habitation

→ BIÈVRE, GRAIDE

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31
3, 29	26	26	23	21	18	16	13	10	8	5	3, 31
3, 15, 29	12, 26	12, 26	9, 23	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	10, 24	8, 22	5, 19	3, 17, 31
		11			3			2			16

Collecte des encombrants : maximum 1 m³ par habitation

Collectes 2019 dans les recyparcs :
Vélos : 27/04 Jouets : 19/10



Dates de fermeture exceptionnelles de votre recyparc : le samedi 2/11/2019 toute la journée ainsi que les mardis 24/12/2019 et 31/12/2019 à partir de 12h.